

Risques psychosociaux: outils d'évaluation

Évolutions et Relations en Santé au Travail (EVREST)

CATÉGORIE

REPÉRAGE PAR DES TIERS DE SITUATIONS STRESSANTES

RÉDACTEURS:

Langevin V, département Études et assistance médicales, INRS

Boini S, département Épidémiologie en entreprise, INRS

Ce document appartient à une série publiée régulièrement dans la revue. Elle analyse les questionnaires utilisés dans les démarches de diagnostic et de prévention du stress et des risques psychosociaux au travail. L'article, par les mêmes auteurs, « Les questionnaires dans la démarche de prévention du stress au travail » (TC 134, *Doc méd Trav.* 2011; 125: 23-35) présente cette série et propose au préventeur une aide pour choisir l'outil d'évaluation le mieux adapté.

Cette fiche annule et remplace la précédente parue en 2011 sous le même titre et la même référence.

Noms des auteurs

Collectif de médecins du travail, d'infirmiers de santé au travail et de chercheurs, réuni depuis janvier 2009 en Groupement d'intérêt scientifique (GIS).

Objectifs

EVREST est un dispositif de veille et de recherche en santé au travail qui vise à:

- constituer une base nationale, à partir d'un échantillon de salariés, permettant la production régulière d'indicateurs de santé, de conditions de travail et de leurs relations (notamment par secteurs d'activité et catégories socioprofessionnelles) et le suivi de leurs évolutions. Il s'agit d'un dispositif de type observatoire;
- fournir aux équipes de santé au travail participant à ce dispositif la possibilité de recueillir et de produire des données locales pour une entreprise ou plusieurs, pour un secteur d'activité, un bassin d'emploi...
Il s'agit d'un observatoire pluriannuel par questionnaire, construit

en collaboration par des médecins et infirmiers de santé au travail et des chercheurs, pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés [Leroyer et al., 2008].

Année de première publication

2008.

Cadre, définition, modèle

Initialement élaboré dans une grande entreprise, le dispositif EVREST a été repris et adapté afin de pouvoir s'intégrer facilement dans la pratique des équipes de santé au travail, ce qui suppose qu'il reste léger (un *recto-verso*) et proche de la conduite habituelle des consultations de santé au travail.

Les questions sur le travail sont inspirées de celles des enquêtes nationales (SUMER, Conditions de Travail, Santé et Itinéraire Professionnel...). Elles abordent une diversité de thèmes liés au travail de façon succincte afin de respecter la contrainte de concision de l'outil. Les

questions sur l'état de santé portent sur l'existence de signes ou symptômes, le plus souvent infra-pathologiques. Ils ont été choisis du fait de la possibilité de leurs liens avec le travail et de leur précocité d'apparition par rapport à une éventuelle pathologie future.

Niveau d'investigation

Pré-diagnostic.

Langue d'origine

Français.

Traduction

Le site d'EVREST ne mentionne pas de traduction de l'outil. Toutefois, une version anglaise et une version espagnole sont actuellement en cours de test.

Vocabulaire

Maîtrise correcte du français.

Versions existantes

Le questionnaire a bénéficié de quelques modifications en 2011, 2016 et 2022, notamment afin de prendre en compte d'autres caractéristiques

du travail, tels que les conflits de valeur, la peur de perdre son emploi et la conciliation vie professionnelle/vie hors travail, la perception de la soutenabilité du travail.

Les questionnaires peuvent être saisis directement sur tablette depuis 2018.

Structuration de l'outil

Le questionnaire comprend trois parties :

- une partie administrative renseignée par le secrétariat du service de prévention et de santé au travail ;
- une partie renseignée directement par le salarié, seul ou en collaboration avec le médecin du travail. Cette partie aborde les thèmes suivants :

- conditions de travail : temps de travail, horaires, modalités de réalisation du travail (ajoutées en 2023), contraintes de temps et pression temporelle, appréciation sur le travail, charge physique, exposition à certains types de risques professionnels ;

- formation, encadrement (ajouté en 2023), parcours professionnel (ajouté en 2022) ;

- mode de vie : activité physique ou sportive, consommation de tabac, consommation d'alcool (ajoutée en 2020) ;

- une partie sur l'état de santé actuel (au cours des 7 derniers jours), renseignée par le médecin du travail ou l'infirmier de santé au travail sur la base de ce que décrit le salarié.

Trois catégories de questions pour chacun des registres suivants (plaintes, gênes dans le travail, traitements ou soins) :

- cardiorespiratoire (3 questions) ;
- neuropsychique (3 questions) ;
- digestif (1 question) ;
- ostéoarticulaire (6 questions) ;
- dermatologique (1 question) ;
- troubles de l'audition (1 question).

Il est possible d'ajouter quelques questions (maximum 10) laissées au libre choix du médecin du travail utilisateur.

Un module « vécu de la crise sanitaire Covid-19 au travail » a été ajouté en complément du questionnaire EVREST de 2020 à 2022.

Modalités de réponse et cotation

Selon les questions, les modalités de réponse varient :

- oui/non ;
- échelle de réponse de type Likert en fréquence, degré d'accord, intensité ;
- échelle visuelle-analogique.

La cotation est apparente sur le questionnaire.

Temps de passation

Les questions s'intégrant dans le déroulement habituel des consultations santé-travail, le temps de passation varie en fonction de la situation individuelle de chaque salarié.

Disponibilités et conditions d'utilisation

Le questionnaire est disponible en ligne sur le site d'EVREST :

<http://evrest.istnf.fr>.

Toutefois, seuls les médecins du travail ou infirmiers de santé au travail peuvent s'inscrire dans le dispositif EVREST et bénéficier de la logistique informatique et statistique.

Qualités psychométriques

Sans objet puisque le questionnaire ne contient pas d'échelle de mesure et n'aboutit pas à un calcul de scores.

Étalonnage

Le dispositif ne contient pas d'étalonnage au sens psychométrique du terme. Cependant, des statis-

tiques descriptives de l'échantillon national sont disponibles par sexe, catégorie socioprofessionnelle, et secteur d'activité. Ces éléments sont disponibles dans les rapports d'activité produits chaque année (cf. [http://evrest.istnf.fr/rubrique page des productions](http://evrest.istnf.fr/rubrique/page-des-productions)). De plus, la mise au point d'une méthodologie de redressement des données [Leroyer et al., 2019] permet de produire des données corrigées depuis 2018. Le champ de l'enquête correspond au champ des salariés métropolitains des secteurs publics et privés, hors agriculture et Fonction publique d'État.

Biais, critiques, limites

Ce dispositif porte sur les relations entre les conditions de travail et la santé des salariés suivis par les équipes de santé au travail. Il n'a pas été conçu pour aborder spécifiquement le stress ou les risques psychosociaux, mais certains items permettent d'approcher ces questions.

C'est un dispositif de suivi longitudinal et de pré-diagnostic en entreprise. L'outil aborde volontairement de nombreux thèmes sans les approfondir.

Observations particulières

L'outil EVREST s'inscrit dans un dispositif d'observation et de suivi des relations santé-travail. Les informations recueillies peuvent être exploitées au niveau national, régional, par branche professionnelle ou secteur d'activité. Il permet aussi aux équipes de santé au travail de produire des indicateurs collectifs sur la santé et le travail dans une entreprise, afin d'engager une discussion en vue de l'amélioration des conditions de travail.

Il a été catégorisé en tant qu'outil de repérage. Toutefois, il porte sur les situations de travail perçues.

Une des particularités du dispositif EVREST est de proposer une combinaison intéressante entre une approche quantitative et l'approche clinique du médecin ou infirmier de santé au travail.

Sur le site EVREST, il est possible de retrouver des publications régulières concernant les données produites par le dispositif.

Pour plus d'informations sur le dispositif en tant que tel, se reporter au site lui-même et à l'article de Bardouillet et al. [2011].

Depuis 2017, un groupe de travail nommé «MERS» s'est formé, réunissant les divers réseaux de santé au travail (MCP – Maladies à caractère professionnel, EVREST, RNV3P – Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles et SUMER – Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels), avec notamment pour objectif de clarifier et rendre lisibles les complémentarités de ces différents dispositifs. Celles-ci sont illustrées par des exemples montrant les connaissances produites par chaque dispositif pour un même métier ou secteur. Un premier travail concernant les aides à domicile a été publié [Rollin et al., 2021].

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

■ **LEROYER A, MOLINIÉ AF, BUISSET C, ARCHAMBAULT C ET AL.** - Mise en place d'un observatoire par questionnaire en santé au travail : le dispositif Evrest. *Santé Publique*. 2008; 20 (HS): 49-56.

■ **LEROYER A, MURCIA M, CHASTANG JF, ROLLIN L ET AL.** - Méthodologie de redressement des données nationales de l'enquête Evrest. *Santé Publique*. 2019; 31 (5): 645-55.

■ **BARDOUILLET MC, BUISSET C, BARDOT F, MOLINIÉ AF ET AL.** - L'observatoire EVREST,

une démarche de mise en place d'indicateurs collectifs en santé au travail. *Pratiques et déontologie TM* 18. *Doc Méd Trav*. 2011;126: 213-23.

■ **ROLLIN L, ANDUJAR P, BLOCH J, CHATELOT J ET AL.** - Quelle complémentarité pour les dispositifs en santé travail (Evrest, MCP, SUMER, RNV3P) : un exemple à partir des métiers de l'aide à domicile chez les femmes? *Arch Mal Prof Environ*. 2021; 82 (3): 261-76.